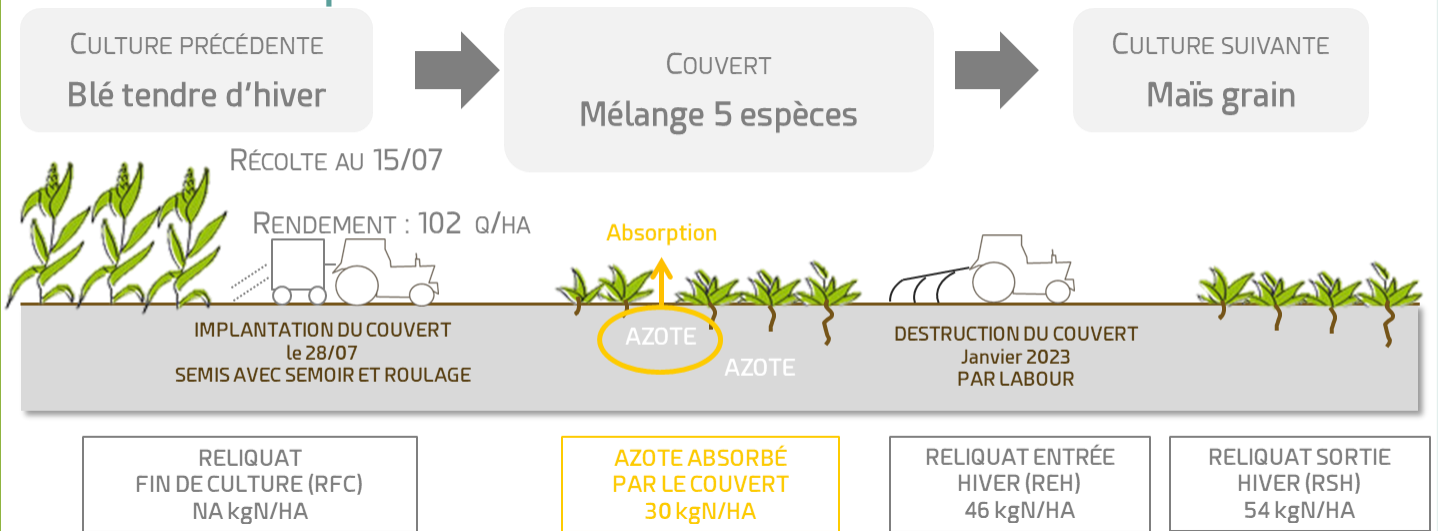


## Itinéraire technique

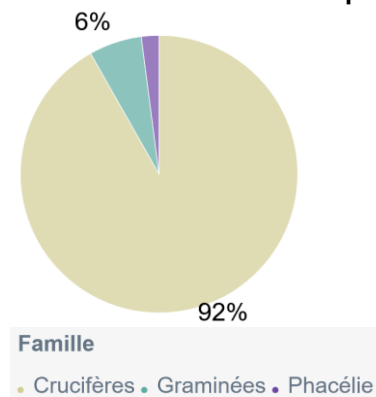


## Quelques données

### Composition au semis

- Moutarde brune : 0,6 kg/ha
- Moutarde d'Abyssinie : 1,2 kg/ha
- Phacélie : 1 kg/ha
- Radis asiatique (chinois) : 0,8 kg/ha
- Roquette : 1,4 kg/ha

### Biomasse au moment de la pesée



### Chiffres clés

1,2 tonnes de matière sèche  
**30 kgN/ha** d'azote absorbé au moment de la pesée (cf photo)  
 REH : **46 kgN/ha**  
 Azote potentiellement restitué : **10 kgN/ha**

## Etat du couvert au 26/10/2022



## Commentaire

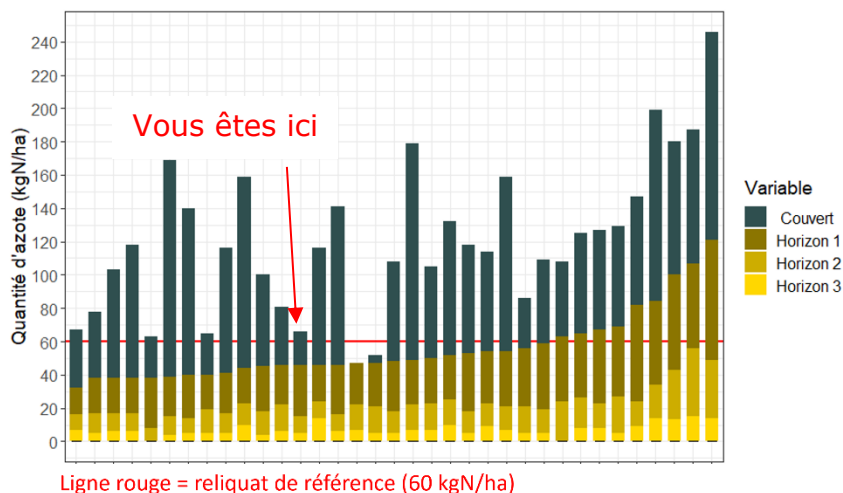
Le couvert a été semé une semaine après la récolte du précédent. Le manque de pluie de juillet et août a bloqué son développement. L'arrivée des pluies en octobre a aidé les espèces à prendre de la biomasse, comme la roquette qui produit 0,8 tMS. Ce couvert a absorbé 30 kgN/ha permettant d'atteindre un reliquat d'entrée d'hiver de 46 kgN/ha. Celui-ci est donc conforme à l'objectif de REH inférieur à 60kgN/ha qui permet d'obtenir une qualité de l'eau sous racinaire inférieure à 50 mg/L.

## Impact des couverts sur la quantité d'azote

Ce graphique présente la répartition de l'azote dans les parcelles du réseau couvert 2022 sur les AAC de Chartres Métropole.

En gris : azote absorbé par le couvert.  
En ocre : l'azote du sol en entrée hiver (REH) sur les différents horizons.  
La quantité totale représente la disponibilité en azote sur la parcelle (azote à la récolte + minéralisation du sol).

Sur cette parcelle : le couvert a capté 30 kgN/ha ce qui a permis d'obtenir un REH conforme à l'objectif. Le couvert a donc été efficace.



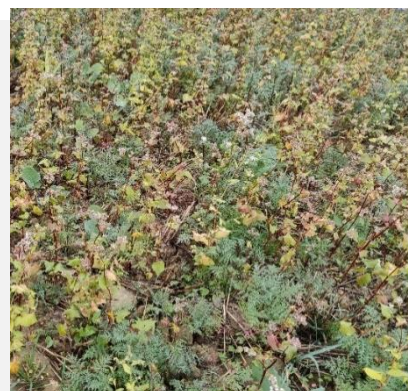
**Vu cette année dans le réseau couvert :**



Dammarie : 3,5 tMS/ha

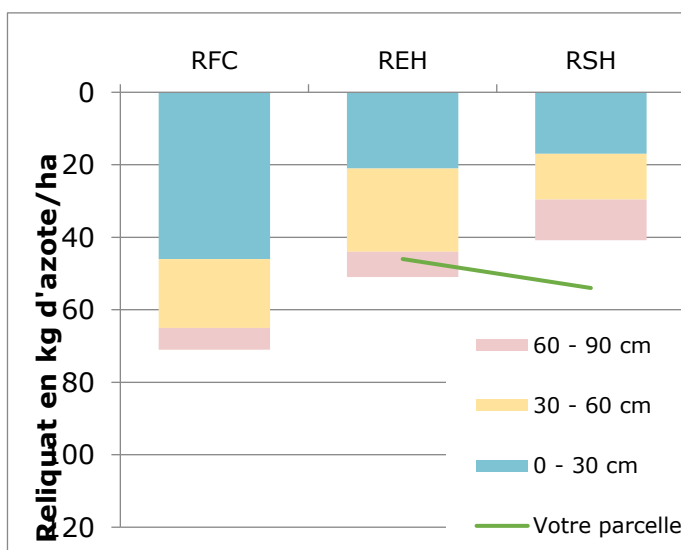


Votre parcelle : 1,2 tMS/ha



Amilly : 1,6 tMS/ha

## Contexte reliquat 2021\_2022 sur BERCHERES SAINT GERMAIN



Depuis 8 ans la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et Chartres Métropole mettent en place un réseau reliquats pour suivre l'évolution de l'azote dans les sols, sur les AAC de Berchères Saint Germain et Dammarie. En 2022, le suivi a été déployé sur les autres AAC de l'agglomération. Il a montré qu'un pic de minéralisation automnale non valorisé par les cultures a tendance à recharger les sols en nitrates avant la période de remplissage des nappes phréatiques (en hiver).

En 2022, l'été globalement sec suivi d'un automne assez chaud et peu humide ont abouti, en moyenne sur les AAC de Chartres Métropole, à des reliquats entrée hiver (REH) inférieurs aux reliquats de fin de culture (RFC). C'est assez inédit en l'absence de lessivage précoce, qui peut avoir lieu en cas de fortes pluies en fin d'été et début d'automne. Les couverts d'intercultures ont absorbé plus d'azote que les années passées, et les céréales ainsi que les colzas étaient plus développés avant le prélèvement des REH.